

## SENNECÉ-LÈS-MÂCON

# En Chanin : une nouvelle première pierre



Dans les années quatre-vingt, des maisons à ossatures bois voyaient le jour dans le quartier d'En Chanin, à Senneccé. Des maisons originales construites sur un terrain d'où jaillissaient jadis de nombreuses sources.

Et c'est bien l'une de ces sources qui est à l'origine, vingt ans plus tard, d'un problème de glissement de terrain et donc, de fragilité de 8 des pavillons.

« Voilà qui confirme qu'air, eau et bois, ne font pas toujours bon ménage ! » souriait le sénateur maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, lors de la pose de la première pierre du nouveau projet.

Car les maisons au plancher plus que flottant ont finalement été rasées. le sol revu, corrigé et consolidé et des pavillons disons-le plus

classique vont être construit.

Un projet qui enchante le maire délégué de la commune, Charles Rebischung, pas forcément très fan de l'architecture des maisons en bois. « Les nouvelles constructions apporteront un bon confort aux occupants et de substantielles économies sur la facture d'énergie. »

Concrètement, Mâcon habitat va reconstruire ici 9 pavillons (8 jumelés un isolé) avec le cabinet d'architectes Beal Granjon de Chalon-sur-Saône.

Le traditionnel parchemin a été scellé dans la première pierre par Christine Robin, présidente de Mâcon habitat, qui a émis le souhait que les entreprises respectent scrupuleusement les délais, la livraison étant prévue pour le 15 septembre. « Il est important de respecter



La pose de la première pierre symbolique a été effectuée lundi matin

les délais car derrière, il y a des personnes à loger et qui attendent de regagner leur maison. »

Les locataires des anciennes maisons en bois ont

tous été relogés. certains reviendront d'ailleurs dans ces nouvelles maisons. « En tout cas, ils sont prioritaires s'ils souhaitent revenir ici » précise le directeur de Mâcon

habitat, Patrice Hugo.

A noter enfin qu'une voie desservant ce lotissement et celui du pré la cour, situé plus bas, va être créée dans le même temps.